

### Quelques chiffres

Fin mars, le **compte administratif 2020** a été voté. Il laisse apparaître un excédent cumulé global de 256 140,12 €.

Le 9 avril, le Conseil Municipal a décidé de reconduire les taux d'imposition 2020 des taxes locales pour 2021. Au niveau de la taxe foncière des propriétés bâties et suite à la réforme de la fiscalité directe, la part départementale a été affectée aux communes (soit 25,72%) qui viennent s'ajouter au taux communal (soit 6,21 %) donc un total de 31,93 % mais ce taux n'a aucun impact sur la feuille d'impôts des particuliers. Taxe foncière non bâti : 18,31 % C.F.E : 10,31 %

#### Budget 2021 :

En fonctionnement : les dépenses et recettes s'équilibrent à 616 038,73 € ;

En investissement :

- le total des dépenses s'élève à 862 383,20 € ;

- le total des recettes s'élève à 925 093,56 € ;

Soit un excédent de 62 710,36 €.

Les principales opérations d'investissement concernent la reconstruction de la mairie de Se-nard et la sécurisation de la traversée de Triaucourt avec des cheminements piétons reliant les lotissements au centre du village.

**A l'attention des propriétaires de foncier bâti.** Suite à la réforme de la taxe d'habitation et à la baisse des revenus qu'elle a suscitée sur les finances des communes, l'Etat a décidé de compenser cette perte financière en attribuant la part départementale de la taxe foncière (bâti) à la commune. De ce fait, la part communale de cette taxe va passer, à compter de 2021, de 6,21 % à 31,93 % et la part du département de 25,72 % à 0 %. Chaque habitant va donc voir ces taux sur sa feuille d'impôts mais verra aussi que le montant final n'a pas beaucoup évolué.

### Déclaration des impôts

Vous avez des questions par rapport à votre déclaration des impôts, n'hésitez pas à venir aux permanences, à la mairie, du mercredi 12 mai de 17 h 30 à 18 h 30 et du samedi 15 mai de 11 h à 12 h.

#### Inscriptions sur les listes électorales

Afin de pouvoir participer aux élections départementales et régionales des 20 et 27 juin, les nouveaux habitants ou électeurs qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales peuvent demander leur inscription jusqu'au 14 mai inclus.

Apporter sa carte d'identité et un justificatif de domicile.

Permanence exceptionnelle à la mairie le vendredi 14 mai de 15 h 30 à 17 h 30.

#### Inscriptions pour la rentrée scolaire 2021

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 pour les élèves nés en 2018-2019 auront lieu les lundis, toute la journée, à l'école à partir du 3 mai.

En cas d'impossibilité,

veuillez téléphoner au 03 29 70 71 40 pour prendre un RDV avec la directrice de l'école, Mme Kieffer.





### Célébration du 8 mai.

Une cérémonie, en comité restreint en raison de la pandémie, aura lieu devant la mairie le 8 mai à 9 h30.

### Hommage à Mme Renée Prud'homme

Madame Renée Prud'homme, plus connue sous le surnom de « Mère Grand » dans son quartier, est décédée le 23 avril dans sa 84ème année. Elle était très connue dans le village par son bénévolat et son implication dans différentes associations. Possédant elle-même une importante collection de cartes postales anciennes, elle a été à l'origine de l'exposition « Le canton de Triaucourt à travers ses villages » en 1992. Elle connaissait tout sur l'histoire de la commune qu'elle a mise sur papier dans de nombreux classeurs qu'elle n'hésitait pas à prêter pour enrichir le site et les bulletins communaux. Sa notoriété dépassait les limites communales grâce aux nombreux costumes de déguisement confectionnés par elle et qu'elle prêtait volontiers.

Au cours de ses dernières années, elle a animé, le club « Au plaisir des aiguilles » qui tricotait un nombre important d'objets pour être vendus au profit de malades.

La Commune renouvelle ses très sincères condoléances à sa famille.

### Carte d'identité

Notre mairie n'a plus la possibilité d'effectuer les démarches pour une carte d'identité. C'est pourquoi, nous vous demandons de remplir un dossier en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou de vous rendre dans une des mairies habilitées pour ce type de document : Revigny, Bar Le Duc ... Il en est de même pour les passeports.

*Maxilien peut vous aider pour ce type de démarches.*

### Cinéma

Si tout se passe bien, le Comité des Fêtes aura le plaisir de vous proposer une séance de **cinéma**

**le samedi 29 mai à 20 h 30.**

Toutes les précautions sanitaires seront prises : jauge réduite, distanciation, gel et port du masque.



### Réfection des chemins (suite)

Après l'arasement des chemins effectué à l'automne dernier, Vincent Lombart avec Mario, Julien, Nicolas et Michel ont procédé au rebouchages des trous sur les chemins de l'étang, de Pinquigny et du Pont des vaches.

Une quinzaine de tonnes de sable a été nécessaire pour mener à bien ce travail. Outre les chargements, les allers et retours des tracteurs, les coups de pelle ont été nombreux. Le résultat est là : les chemins sont propres et nivelés de quoi rendre les promenades plus aisées.

**Le Conciliateur de justice** n'assurera pas sa permanence du mercredi 12 mai.

Il sera présent le mercredi 26 mai de 9 h 30 à 11 h 30, à la mairie.

**Maxilien : Mercredi 19 mai. Devant la mairie**